



Intersyndicale départementale de l'Éducation – Bouches-du-Rhône
FSU, CGT'Éduc'Action, Sud Education, FNEC-FP-FO, SIAES-FAEN, CNT SO

Appel Epreuves communes en contrôle continu du baccalauréat

En dépit des protestations nombreuses des personnels et le refus unanime des organisations syndicales et de fédérations de parents d'élèves, le ministre Blanquer persiste à vouloir faire passer la première série d'épreuves communes de contrôle continu (E3C), dès les mois de janvier-février 2020, dans les classes de premières générales et technologiques.

Depuis la rentrée la mise en place des réformes du bac et du lycée ne cesse de montrer que celles-ci ont été faites dans la précipitation et l'impréparation les plus complètes :

- le format des épreuves du baccalauréat a été fixé au dernier moment,
- les programmes ont presque tous été rejetés par le Conseil Supérieur de l'éducation
- les emplois du temps morcelés et les équipes fragmentées déstabilisent enseignant-e-s et élèves
- les sujets ont été réalisés dans l'urgence et sans procédure de relecture sérieuse.
- Les enseignants n'ont pu avoir connaissance des différents sujets possibles que 15 jours avant les vacances d'hiver, ce qui rend illusoire une bonne préparation de leurs élèves.

En renvoyant l'organisation au local, le ministre a montré son incapacité à assurer une organisation fiable du baccalauréat. L'annonce d'une indemnité de correction à hauteur de de 50 € pour trente-cinq copies (soit 1,42 euro par copie), est parfaitement ridicule.

Nous rappelons notre opposition aux réformes du baccalauréat et du lycée général et technologique, qui accentuent encore le tri social des élèves. Ce phénomène déjà largement à l'oeuvre, avec la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université, est encore amplifié par l'introduction du contrôle continu dans l'examen du baccalauréat.

Dans l'immédiat, nous exigeons l'abandon définitif des épreuves communes de contrôle continu (EC3) du deuxième trimestre en classe de première et le retour à un examen national fondé sur des épreuves disciplinaires, terminales et nationales.

L'intersyndicale Education appelle les personnels à refuser toute participation à la mise en oeuvre des E3C. En particulier, elle les appelle à :

- refuser collectivement de choisir les sujets pour la première et la deuxième session et à le signaler à l'administration.
- refuser de surveiller les épreuves, en se mettant en grève.
- faire la grève des corrections des épreuves.

Elle invite les sections syndicales à déposer des préavis de grève locaux

L'intersyndicale Education rappelle sa demande d'abrogation de la réforme du lycée et du baccalauréat.